

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 1012 portant nomination d'un contrôleur du marché de Djibouti...,

n° 1012

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 octobre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

M. Ahmed Saleh Abcou, Dankali Cheika, est nome contrôleur de marche. IF aura croit, eu. cette qualité, à une réeniunératiorr globale mensueile de dix mille francs (10.090 fr.),